

# Lettre d'information n°8 de l'AV2E

(Janvier 2025)

Site AV2E : [www.av2e.fr](http://www.av2e.fr) – pour une question une demande d'information  
[contact@av2e.fr](mailto:contact@av2e.fr)

Bonjour à tous,

**Encore tous nos vœux de bonheur, de santé pour l'année 2025. En route vers un quart de siècle plein de promesses pour notre résidence Port Juvénal.**

## Travaux bus-tram

Les travaux se terminent dans notre quartier. Le design du bus-tram de la ligne 1 réalisé par l'affichiste Alain Le Querrec a été dévoilé mercredi 22 janvier 2025.



Réponses de la TAM point par point à nos demandes :

« - **la sortie des containers poubelles** (demande relayée par Propre sud et Foncia) : Une visite avec le service de 3M a eu lieu en fin d'année dernière pour mettre en place une solution qui a été validée par les différents intervenants (collecte-Nicollin/Propre-Sud)

- **la sortie des encombrants** (idem) : Ce sujet a été vu lors de la visite de 3M en fin d'année dernière, une solution est en cours d'étude

- **la fin de piste cyclable** (barrière -panneau pied-à terre) *Sur ce point nous avons fait remarquer l'absence de différenciation de niveau entre la piste cyclable et la voie piétonne, problématique pour les piétons* : la fin de la piste cyclable est liée à une contrainte de largeur entre la façade du bâtiment et la route. La pose de barrière est interdite par 3M (réduction du nombre d'émergence) et nous étudions actuellement la solution de pose d'un panneau « cycliste pied à terre »

- **la protection des passages piétons, dont celui rue Poséidon** (panneaux -barrières - îlot de circulation) : La pose de barrières et de potelets est refusée par 3M. Les îlots ne sont plus nécessaires compte-tenu de la traversée qui a été réduite en largeur (élargissement de la zone pavée)

- **la pose d'une peinture réfléchissante sur les passages protégés, visible de loin par les automobilistes qui ne se dégraderait pas comme la peinture actuelle** : la première couche de marquage est systématiquement reprise au bout de quelques mois, et le marquage définitif tiendra mieux. A ce jour la métropole ne prévoit pas la possibilité de marquage réfléchissant sur les traversées piétonnes.

- **une meilleure signalisation supplémentaire avec peinture lumineuse** sur la bordure du petit terreplein pavé au sol : un marquage a été ajouté en début de la piste cyclable, le petit îlot fera l'objet d'une signalisation supplémentaire ».

## Remise en eau du jet d'eau

Réponse de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en charge du dossier

« Effectivement la chambre de réception du jet d'eau est colmatée par des alluvions qui proviennent du lit du Lez depuis 2020 (arrêt du jet d'eau). Aujourd'hui, d'une hauteur de 80 à 100cm, il faudra, à court terme, curer le fleuve, pour maintenir son écoulement naturel vers la mer et assurer la stabilité des berges. C'est un chantier très important à venir : curage du Lez urbain puis transport des tonnes d'alluvions en amont du fleuve. Restera ensuite le choix du politique pour savoir si on remet en état de marche le jet d'eau au regard des contraintes que pose son fonctionnement (endommagement des clapets mobiles lors des grandes crues notamment) et son entretien.

D'ores et déjà, l'AV2E s'est engagée auprès de l'élu en charge du centre-ville, pour que le jour où la question va se poser, il appuie notre demande (qui est aussi celle de nombreux Montpelliérains) de remettre en eau le jet d'eau qui fait partie du patrimoine de la ville et apporte agrément et fraîcheur ».

**Fise 2025 :** (28 mai -1<sup>er</sup> juin)

Suite à l'arrêté préfectoral pour mieux protéger les berges du Lez en 2025 : des travaux importants vont être entrepris en mars - avril 2025 essentiellement sur la rive gauche du Lez à hauteur du parc Richter pour :

- \* reprendre le talutage où se déroulent les manifestations les plus importantes
- \* remodeler les prairies du parc Richter
- \* reprendre le cheminement pour éviter les ornières actuelles
- \* mais aussi définir de nouvelles pistes d'exploitation plus résistantes aux engins de chantier

L'AV2E a demandé une information presse et la distribution d'un flyer pour informer les riverains de ces travaux importants d'une durée de 10 à 15 jours.

**Avenir Esplanade de l'Europe :** entretien avec **M Bellanger** maire adjoint délégué au quartier centre

*Pour ce qui concerne l'avenir de l'esplanade de l'Europe : rien n'est statué à l'heure actuelle et la réflexion sera mise en chantier lors de la prochaine mandature avec un projet d'ensemble qui comprendra l'esplanade de l'Europe mais aussi les berges du Lez.*

Pour 2025 est prévue la dotation d'un budget de 20 000€ pour la reprise de la pelouse courant mars-avril : nous vous communiquerons dès sa réception le planning précis des travaux pour :

- la reprise de pelouse
- le rebouchage des trous laissés par les lisses mais aussi faits par les chiens dans la pelouse.

Pour ce qui concerne le stationnement des véhicules sur la pelouse : comme le plus simple est de les empêcher d'y accéder, nous avons demandé la fermeture "des barrières- pompier" sur le parking de Rhodes et la fermeture des 2 bornes" allée de Délos"

Comme à chaque rencontre nous avons insisté sur le respect de l'usage de la pelouse (cf. panneau) :

- \* chiens tenus en laisse
- \* réglementation des jeux de ballon pour adultes
- \* interdiction véhicule sur la pelouse

**Mais aussi précisé qu'en terme de santé publique : c'est bien que les enfants y jouent, que les personnes s'y reposent, que les familles s'amuse, y mangent, mais cela reste aussi un terrain de déjections canines !!!**

*En attendant un plan de reprise de l'ensemble des marches sur Antigone vers le Lez qui intégrera la 1<sup>ère</sup> marche -entrée 1- de Port Juvénal.*

**Montpellier au quotidien :**

Maintenir l'esplanade de l'Europe en l'état, c'est aussi faire intervenir : « **Montpellier au quotidien** » qui répond, dans la mesure du possible, à tous les problèmes domestiques sur l'esplanade de l'Europe : éclairage défaillant – tags- propreté-voiries - ... Pour l'année 2024, c'est plus de 40 interventions à la demande de l'association, mais aussi de copropriétaires, et de résidents vigilants. **On compte sur vous pour 2025.**

Par téléphone : 0800 340 707

**Gestion des encombrants** : courrier du président-maire

« La propreté de la ville est l'une des préoccupations majeures des Montpelliérains. Aussi nous mettons tout en œuvre pour faire de notre ville une cité agréable et accueillante. Les agents du SSVPEU (Service Surveillance de la Voie Publique et de l'Environnement Urbain) sont passés et ont constaté un dépôt sauvage. L'auteur identifié a été verbalisé de 135 €. Nous voulons faire en sorte que notre ville soit celle du respect des autres. Pour cela nous luttons contre les incivilités et nous avons besoin que chacune et chacun soit exemplaire dans ses comportements, dans le respect des règles de collecte. À défaut, les contrevenants seront verbalisés. La propreté de l'espace public contribue au sentiment de bien-être pour tous. Afin de parvenir ensemble à rendre notre ville plus propre, chacun se doit d'être exemplaire. Pour nous aider ou pour s'informer sur les modalités, les jours de collecte, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre : Le service de collecte et nettoyage assure les missions qui lui sont données, en cas d'oubli de collecte, de problème de bac, de jours fériés, ou pour consulter les modalités de collecte de votre adresse :

**Rendez-vous sur <https://www.montpellier3m.fr/collecte> ou au 0800 88 11 77 aux horaires de bureau. Vous pouvez également saisir Montpellier au quotidien au 0800 340 707 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.**

C'est ensemble que nous pouvons rendre notre ville plus accueillante, plus propre et vous pouvez compter sur ma pleine mobilisation. Je compte également sur votre coopération. Mickaël Delafosse »

**Austra-Rocks** : Bien entendu en termes de nuisances, notre point noir reste la discothèque : c'est pourquoi nous avons demandé et obtenu une réunion, début février 2025, avec l'ensemble des acteurs concernés sur la ville (Mairie-polices – manageuse discothèque – AV2E- TAM...) pour essayer de solutionner cette problématique :

- Poser le diagnostic des droits et devoirs des discothèques (ouverture -terrasse-obligations - ...)
- Lutter contre les nuisances sonores
- Gérer les flux des fêtards à la sortie de la discothèque jusqu'au tram (2025 : « square bus-tram » ouvert)
- Passage tram plus tôt pour dégorger les stations de tram dès 4h
- Tailler les mûriers pour éviter que les dealers se planquent
- Passages préventifs de la police municipale (entre 4 et 6h ils ne sont + en service)
- Réglementation parking -terrasses
- Quantifier les nuisances sonores : sonomètre- contrôle acousticien
- Prévention des jeunes contre l'alcool - les drogues

*Mais nous avons déjà obtenu pour améliorer la sécurité sur l'esplanade de l'Europe et les fins de sortie de la discothèque que la caméra de vidéosurveillance à 180° soit repositionnée devant la statue de la Victoire de Samothrace (hors des mûriers-cf. : lettre d'info n°7)*

**Animations à venir - dates à retenir pour 2025**

- **02 février : fête de la chandeleur 14h – entrée 12 -**
- 04 avril : Assemblée Générale de l'AV2E – 17h – salle Pelloutier
- 22 mai : inauguration ligne 1 du bus-tram
- 28 mai – 01 juin : Fise 2025
- 14 juin : fête des voisins
- 06 juillet : inauguration du festival de Radio-France esplanade de l'Europe
- 21 juillet : ville étape du Tour de France
- 22 Juillet 2025 : départ d'Antigone de l'étape 16 du tour de France : Montpellier-Mont Ventoux

**Bien entendu nous continuerons à vous tenir informés des démarches entreprises et espérons que la pluie de janvier et des mois à venir, remplisse au mieux la nappe phréatique pour permettre l'arrosage de la pelouse de l'esplanade de l'Europe.**